

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

PRODUCTIONS HORTICOLES n° 7 du 25 mai 2012



écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :  
moins, c'est mieux

## **Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles**

Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers, des parcelles légumières, ou horticoles, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

**Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.

**Il est formellement interdit de mélanger pyréthri-noïdes et triazoles ou imidazo-les.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthri-noïde en premier.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

**Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

**Pour en savoir plus** : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

### Les Pucerons sur plantes à massif : des foyers éparses

Les foyers de pucerons sont présents dans toutes les exploitations et sur de nombreuses cultures comme les dahlias ou les verveines. **Le seuil de tolérance est dépassé.**

### THRIPS sur plantes à massif : vigilance

Les attaques de thrips restent actuellement contenues, mais comme leur vitesse de développement est directement dépendante des températures enregistrées sous les serres, avec le retour des beaux jours, **il faut rester très vigilant.**

### ALEURODES sur fuchsia : quelques cas mentionnés

Dans quelques exploitations, il est toujours mentionné la présence d'aleurodes sur les cultures sensibles de fuchsia. Mais avec le retour des températures chaudes il est à craindre une explosion des populations. **A surveiller.**

### MILDIOU Impatiens walleriana



#### **Plasmopara obducens** sur Impatiens walleriana

A la face supérieure des feuilles, apparaissent des décolorations du limbe qui se caractérisent par des marbrures jaunes. Les feuilles ont tendance à s'enrouler vers la face inférieure et peuvent montrer une malformation. Les plantes affectées peuvent également être rabougries. Les fructifications (spores) du champignon se développent à la face inférieure des feuilles. Elles se présentent sous la forme d'un duvet blanchâtre à grisâtre. Ces spores sont facilement dispersées par les courants d'air d'où une propagation rapide. Cette maladie est favorisée par des conditions fraîches et humides.

Duvet blanc sur la face inférieure des feuilles



Jeunes plants d'Impatiens atteints par le mildiou

### TOUTES les cultures fraîchement empotées

#### Toujours des risques de présence de larves de sciarides



(ADHP photo de larve)

L'empotage des jeunes plants en période chaude accompagné d'un arrosage crée les conditions favorables au développement des larves des mouches des terreaux. Il est **indispensable de rester vigilant** ces dernières étant très polyphages. Le trempage des plaques alvéolées avant empotage dans un bac d'eau permet de limiter les apports en eau et de maintenir ainsi le substrat plus sec.

#### BILAN SOUS SERRE : Niveau de risque

##### ATTENTION au développement du mildiou sur l'impatiens walleriana

Couple plante/ravageur		Niveau de risque
Ravageur	plante	
Pucerons	Boutures diverses	Orange
Sciaride	Boutures diverses	Orange
Thrips	Boutures diverses	Orange / Vert
Aleurodes	Fuchsia	Orange / Vert
Acariens	Géranium lierre	Vert
Pucerons	Géranium lierre	Vert
Thrips	Géranium lierre	Vert
Botrytis	Géranium zonal	Vert
Pucerons	Géranium Zonal	Vert
Mildiou	Impatiens walleriana	Orange / Rouge

Légende	
Aucun risque	Vert
Risque moyen à surveiller	Orange
Risque important	Rouge

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par AREXHOR Grand-Est, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON Bourgogne, à partir des observations réalisées par ADHP.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »